

# STAGIAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ÉTUDIANT-ES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

## BONNE ANNÉE ?

ENSEMBLE, DÉFENDONS NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE FORMATION !

### UN DÉBUT D'ANNÉE DÉJÀ SOUS PRESSION

« Je viens de revenir de vacances, la période commence par un écrit réflexif qu'il faut rendre dans le courant du mois et je dois aussi me préparer pour ma seconde visite pédagogique, j'ai commencé la bibliographie de mon mémoire de fin d'année, mais je ne sais pas si j'aurai le temps de lire tous les livres. Il faudrait que les journées fassent 30 heures pour arriver à tout faire dans les temps »

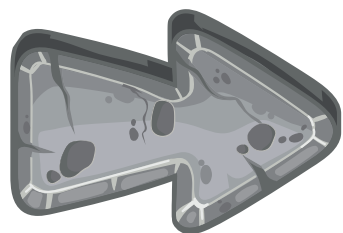
Vous vous reconnaissez ? C'est un témoignage parmi d'autres que nous entendons régulièrement, ce début d'année, nous vous le souhaitons le meilleur possible, mais nous sommes réalistes, nous savons la pression que vous subissez.

#### Cela peut devenir de la souffrance au travail.

Le mois de janvier, c'est aussi le moment de faire le point sur vos droits et vos conditions de stage.

Les stagiaires sont souvent confronté-es à des situations complexes : charge de travail excessive, manque d'accompagnement, pression des évaluations...

Mais vous n'êtes pas seul-es !



**LA CGT ÉDUCATION EST À VOS CÔTÉS POUR DÉFENDRE VOS  
DROITS ET AMÉLIORER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE  
FORMATION. ENSEMBLE, NOUS POUVONS AGIR !**

## UNE ANNÉE DE STAGE À LA HAUTEUR



L'année de stage des lauréat·es des concours de l'Éducation nationale doit être une véritable année de formation, et non une année de souffrance. Pourtant, la réalité est bien différente : surcharge de travail, évaluation permanente, manque d'accompagnement, rémunérations insuffisantes, et formation souvent inadaptée.

La CGT Educ'action revendique une réforme ambitieuse pour améliorer les conditions de stage et garantir une formation de qualité.



Les stagiaires doivent bénéficier d'une réduction du temps de service en établissement, pour leur permettre de se consacrer pleinement à leur formation et à leur préparation pédagogique. Se retrouver à plein temps lorsqu'on a passé le concours, en plus de la formation à l'INSPE, même si celle-ci est allégée n'est pas possible en terme de pression et charge mentale.

Il en est de même pour les stagiaires issu·es d'autres Master qui se retrouvent à mi-temps et qui doivent suivre deux jours d'INSPE par semaine.

### Une institution maltraitante



Le travail demandé est double, les stagiaires n'ont pas le temps de se consacrer correctement à leur année de stage, à découvrir les élèves, et surtout à faire de la pédagogie. La course effrénée à la réussite de l'année paralyse les esprits, et l'institution devient maltraitante.

L'accompagnement par des tuteurs et tutrices formé·e·s et volontaires doit être renforcé et repensé, tout comme l'articulation entre le temps en INSPE et le travail en classe.



Les stagiaires ont droit à une rémunération digne, qui couvre leurs besoins et leurs frais de déplacement.

Nous demandons également la suppression des évaluations-sanctions qui mettent les stagiaires sous pression, au profit d'un suivi formatif et bienveillant.

**Pour la CGT, il est urgent de garantir des conditions de travail qui permettent aux stagiaires de devenir des enseignant·es épanoui·es et compétent·es.**

**Ensemble, agissons pour une année de stage au service des personnels et de la réussite des élèves.**

**Votre formation et vos conditions de travail doivent être à la hauteur. Ne restez pas isolé·es face aux difficultés : rejoignez le collectif et faites entendre votre voix !**

**Nous contacter :**

**[inspe@cgteduc.fr](mailto:inspe@cgteduc.fr)**